

**Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires
Ministère de la Culture**

**Concours externe, interne et examen professionnel de catégorie A
pour l'accès au corps d'architecte et urbaniste de l'État, session 2024**

24-MC-AUE-PROGRAPH-ECRIT-P

**Épreuve écrite d'admissibilité
Option URBANISME et AMÉNAGEMENT**

« Épreuve à option, avec proposition graphique, accompagnée de commentaires en décrivant les différentes étapes.

=> pour l'option urbanisme et aménagement :

Consiste à établir une proposition d'aménagement d'un territoire à urbaniser à partir d'un programme d'opération donné.

Les candidats devront :

- exprimer et expliciter les grandes orientations du projet à partir du diagnostic de ce territoire,
- préciser les conditions de réalisation du programme et ses principales étapes, sa faisabilité, son phasage opérationnel au moyen de supports graphiques et écrits.

L'épreuve vise à vérifier la capacité des candidats à établir une proposition d'aménagement, à analyser un territoire dans un contexte économique et social, à comprendre une commande, à en appréhender les enjeux et à formuler des propositions opérationnelles. »

Les dessins seront exécutés sur deux planches de format 50 x 65 cm. Une attention particulière devra être apportée aux légendes éventuelles qui permettront de présenter la proposition.

Durée de l'épreuve : 8 heures

Note éliminatoire : < 5/20

Coefficient : 10

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice est autorisé.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie (calque), ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Les collages sont interdits.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront, par conséquent, pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 47 pages au total :

- | | |
|---|----------------------------------|
| - Page de garde | page 1/47 |
| - Note de présentation et de programmation | pages 2/47 à 24/47 |
| - Énoncé de l'épreuve | <u>page 16/47 à 19/47</u> |
| - Plan 1/1 000 avec périmètre de l'intervention | page 25/47 |
| - Plan 1/5 000 avec l'implantation des quartiers de renouvellement urbain | page 26/47 |
| - Annexe 1 : Repérage photographique | pages 27/47 à 38/47 |
| - Annexe 2 : Cartes et photographies aériennes | pages 39/47 à 47/47 |

CONCOURS 2024 POUR LE RECRUTEMENT DES ARCHITECTES ET URBANISTES DE L'ÉTAT
OPTION URBANISME – AMÉNAGEMENT
EXAMEN PROFESSIONNEL
CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

ÉPREUVE À OPTIONS, AVEC PROPOSITION GRAPHIQUE

**Un quartier universitaire durable à Dijon :
Montmuzard nord**

Nota 1 : sur l'ensemble des cartes et plans qui suivent, l'axe nord-sud est vertical, le nord étant situé en haut de la planche.

Nota 2 : certaines données de la réalité ont été modifiées pour faciliter l'épreuve. Ce qui fait foi est ce qui figure dans l'énoncé qui suit.

NOTE DE PRÉSENTATION ET DE PROGRAMMATION

| | |
|---|--------------|
| DIJON - une ville universitaire en transformation | 4/47 |
| aperçu géographique..... | 4/47 |
| aperçu historique | 5/47 |
| L'université de Bourgogne-Franche-Comté - des multiples sites | 6/47 |
| L'Université, en chiffres | 8/47 |
| Décryptage du quartier Université Montmuzard / CAMPUS | 9/47 |
| Montmuzard - le mont des muses | 11/47 |
| Évolution de la stratégie de développement du Campus : des schémas directeurs | 13/47 |
| Un laboratoire pour la création architecturale et artistique..... | 13/47 |
| La mobilité | 15/47 |
| Nouveau quartier durable dans le Campus de Montmuzard : les Climats | 16/47 |
| Programme | 18/47 |
| Le rendu | 19/47 |
| La résidence Beaune/Bourgogne - la contrainte..... | 20/47 |
| Échelles urbaines et enjeux d'aménagement | 20/47 |
| Règles d'urbanisme PLUiHD | 22/47 |
| Annexe 1 - Repérage photographique..... | 27/47 |
| Annexe 2 - Cartes et photographies aériennes | 39/47 |

DIJON – une ville universitaire en transformation

Aperçu géographique

Dijon est située dans la région Bourgogne-Franche-Comté, étant à la fois capitale régionale et chef-lieu du département de la Côte-d'Or. La ville se trouve à environ 310 kilomètres au sud-est de Paris, à 190 kilomètres au nord de Lyon et à 320 kilomètres à l'ouest de Genève.

Dijon est un important nœud de transports, avec des liaisons ferroviaires rapides vers Paris, Lyon et d'autres grandes villes françaises. L'autoroute A31 relie Dijon à Nancy et au-delà vers le nord, tandis que l'A6 située au sud, la relie à Lyon et à Paris.

Le relief autour de Dijon est caractérisé par des collines et des vallées bocagères, typiques du paysage bourguignon. La ville est située dans la plaine de la Saône, un bassin géographique majeur de la région.

En termes de paysage, au sud, les paysages renommés des vignobles des Climats* (inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 2015), partant de Dijon en longeant la Côte jusqu'au sud du département vers la Saône-et-Loire, ont été à l'origine du nom du département. Au nord de Dijon, ce sont les forêts de feuillus qui règnent, conduisant, fin 2019, à la création du Parc national des forêts des plaines (feuillus) de Bourgogne et Champagne.

La ville de Dijon est traversée par le canal de Bourgogne, un canal navigable qui relie la Saône à la Seine. La rivière de l'Ouche, affluent de la Saône, coule également à proximité de Dijon. Ces voies d'eau ont historiquement joué un rôle important dans le transport des marchandises et ont contribué au développement économique de la région.

Les environs de Dijon comprennent des vignobles renommés célèbres pour leurs vins de qualité. La campagne environnante est parsemée de petits villages, de forêts et de terres agricoles, ajoutant à la diversité du paysage.

La superficie totale de la ville de Dijon est d'environ 40 kilomètres carrés et au dernier recensement en 2022, la population de Dijon était d'environ 156 000 habitants. Pendant l'année universitaire, quelques 30 000 étudiants (dont 28 500 pour l'Université de Bourgogne - UB) augmentent les rangs de la population locale, en donnant de l'effervescence au Campus et au centre-ville.

**en Bourgogne, un Climat désigne une parcelle de vignes, progressivement et précisément délimitée par l'homme, et qui est reconnue par son nom depuis des siècles, souvent depuis le Moyen-Âge.*



Le campus universitaire Montmuzard dans Dijon



Vue du quartier Montmuzard avec la ligne de tramway (vert) et le site du projet Climats (rouge)

Aperçu historique

Dijon, au fil de son histoire, s'inscrit comme un témoin privilégié des évolutions politiques, économiques et culturelles qui ont marqué la France. Nichée au cœur de la Bourgogne, cette ville a joué un rôle significatif dès l'époque romaine, avant de devenir un centre politique majeur au Moyen Âge en tant que capitale du duché de Bourgogne.

Au cours des siècles, Dijon a été le théâtre d'influences royales et d'événements historiques importants, tels que les négociations du Traité de Dijon en 1435 qui ont mis fin à la guerre de Cent Ans entre la France et l'Angleterre. Le Palais des Ducs, emblème architectural de la ville, témoigne de cette époque faste où Dijon était le siège du puissant Duché de Bourgogne.

L'essor économique de Dijon s'est consolidé au cours des siècles, notamment grâce à son rôle central dans le commerce du vin, avec la région environnante produisant certains des vins les plus renommés au monde. Cette prospérité a laissé son empreinte sur l'urbanisation de la ville, qui accueille des édifices gothiques, des églises et des demeures reflétant l'opulence passée.

Antiquité :

À l'époque romaine, Dijon, connue sous le nom de Divio, était dotée de monuments typiques de l'architecture romaine. Bien que peu de vestiges subsistent aujourd'hui, on suppose que la ville possédait des thermes, des forums, et d'autres structures caractéristiques de l'urbanisme romain.

Moyen Âge :

Le Moyen Âge a façonné Dijon avec l'émergence du Palais des Ducs, un chef-d'œuvre de l'architecture médiévale et de la Renaissance. Ce palais, construit principalement aux XIV^e et XV^e siècles, est un exemple impressionnant de l'architecture gothique avec des éléments Renaissance. La tour Philippe le Bon offre une vue panoramique sur la ville et ses environs.

Les rues étroites du centre-ville conservent également des maisons à colombages qui ajoutent au charme médiéval.

Renaissance :

L'influence de la Renaissance sur l'architecture dijonnaise est perceptible dans la décoration des édifices, avec l'utilisation de détails sculpturaux et d'éléments classiques.

XVII^e et XVIII^e siècles :

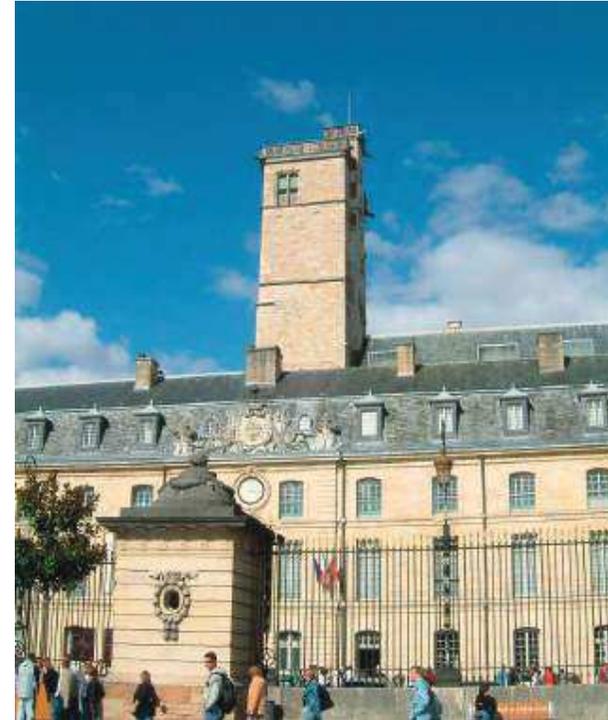
L'hôtel de Vogüé, construit au XVII^e siècle, est un joyau de l'architecture baroque. Sa façade richement ornée et son escalier monumental illustrent l'opulence de l'époque.

Révolution et XIX^e siècle :

Le XIX^e siècle a vu l'émergence de l'architecture néoclassique à Dijon. La façade de l'église Saint-Bénigne est un exemple de cette période. Les transformations urbaines ont également introduit des éléments de l'architecture haussmannienne dans certains quartiers.

XX^e siècle et au-delà :

Au XX^e siècle, Dijon a continué à évoluer tout en préservant son patrimoine. La place Darcy, réaménagée au début du XX^e siècle, offre un exemple d'urbanisme moderne, tandis que des bâtiments contemporains, tels que le Zénith de Dijon, reflètent l'architecture contemporaine.



Tour Philippe Le Bon
Palais des ducs, mairie



Place Darcy

Les cinquante dernières années

Au cours des cinquante dernières années, Dijon a traversé une période de transformations significatives, touchant divers aspects de son développement. Sur le plan économique, la ville a opéré une diversification majeure, s'orientant vers des secteurs tels que la recherche médicale, les hautes technologies et l'agroalimentaire. Des pôles scientifiques et technologiques ont émergé, attirant des entreprises innovantes et renforçant la position de la ville en tant que centre de recherche.

Au niveau urbain, Dijon a entrepris des projets d'urbanisme d'ampleur visant à revitaliser certains quartiers historiques tout en développant de nouveaux espaces résidentiels et commerciaux. Des améliorations significatives ont été apportées au réseau de transports, notamment avec l'introduction du tramway et des investissements dans les infrastructures routières.

La démographie de la ville a été influencée par la présence continue de l'Université de Bourgogne, attirant un flux constant d'étudiants et contribuant à la jeunesse et la diversité de la population. Les initiatives visant à promouvoir la mixité sociale ont été encouragées dans le cadre du développement urbain.

Sur le plan culturel, Dijon a mis en avant son riche patrimoine historique en développant des initiatives touristiques. La ville a renforcé son attrait en tant que destination touristique prisée, non seulement pour ses monuments historiques, mais aussi pour sa gastronomie renommée et son ambiance conviviale.

Dans une perspective de durabilité, Dijon a adopté des initiatives écologiques, cherchant à améliorer la qualité de l'air, à promouvoir la mobilité durable et à réduire son empreinte carbone.

L'université de Bourgogne-Franche-Comté – des sites multiples

L'Université de Bourgogne est un pilier essentiel du tissu académique et culturel de la région. Ses origines remontent au XVIII^e siècle, période de foisonnement intellectuel en Europe, et a évolué depuis pour devenir une institution moderne et multidisciplinaire.

Fondée en 1722, l'université a émergé dans un contexte marqué par l'élan des Lumières. À ses débuts, elle englobait plusieurs facultés, engagées dans des domaines aussi variés que la théologie, le droit, la médecine et les arts. Au fil du temps, l'université a modifié sa structure pour s'adapter aux transformations politiques et sociales.

Aujourd'hui, l'Université de Bourgogne se déploie en un ensemble de facultés, d'écoles et d'instituts, couvrant un spectre étendu de disciplines allant des sciences aux lettres, en passant par les sciences humaines, sociales, l'économie et le droit. Elle a étendu son influence en établissant des partenariats à l'échelle nationale et internationale, favorisant ainsi la mobilité des étudiants et la collaboration dans le domaine de la recherche.

L'université s'illustre également par son engagement dans la recherche et l'innovation. Des laboratoires spécialisés œuvrent dans des domaines variés, contribuant à l'enrichissement du paysage scientifique et académique. Les fruits de ces recherches nourrissent la réputation de l'université en tant que pôle intellectuel dynamique.

La vie étudiante à l'Université de Bourgogne est caractérisée par son dynamisme. Des activités culturelles, des événements artistiques et des associations étudiantes contribuent à créer un environnement stimulant. La ville de Dijon, imprégnée d'une histoire riche, offre en parallèle un cadre propice à l'épanouissement intellectuel et personnel des étudiants.



Le Campus universitaire



Le campus en 2021

Aux origines de l'université de Bourgogne

Les écoles publiques de Dijon jouissent au Moyen-Age d'une grande réputation. La création de l'université de Dole (alors Dôle), en 1422, leur porte gravement atteinte car elles se voient privées d'étudiants et surtout des étrangers.

À la demande du maire et des échevins, appuyés par Georges de la Trémoille, gouverneur de la province de Bourgogne, François I^{er}, roi de France, institue à Dijon une université avec quatre facultés en 1516 mais cette décision reste lettre morte, même si les patentes royales sont très flatteuses pour les Dijonnais.

Le Collège des Martinots (1531), puis le collège jésuite des Godrans, fondé en 1581, tentent avec plus ou moins de succès de pallier cette situation. Le transfert de l'université de Dole à Besançon en 1691 incite les États de Bourgogne à solliciter du roi de France la création à Dijon d'une université. Les deux villes deviennent alors rivales. L'édit de décembre 1722 crée une faculté de droit (civil, canon et français) et l'université est inaugurée en grande pompe le 24 novembre 1723.

L'université, soutenue financièrement par la Ville et la Province s'installe au couvent des Jacobins et jouit d'une certaine notoriété, malgré le petit nombre d'étudiants, qui ne dépasse pas 200 étudiants. L'Académie des sciences, arts et belles-lettres tient aussi des cours publics au couvent des Jacobins et organise des démonstrations de botanique, de chimie et de matière médicale. La tourmente révolutionnaire emporte presque en même temps l'université de Dijon (elle ferme en 1792) et l'Académie des sciences, arts et belles-lettres.

Lorsque Napoléon I^{er} entreprend de réorganiser l'enseignement, Dijon devient le siège d'une école spéciale de droit. Le nouvel établissement est ouvert en 1806 et devient faculté de droit, par décret du 17 mars 1808. La faculté des lettres est créée la même année et la faculté des sciences ouvre en 1809. Concomitamment, une école secondaire de médecine et de pharmacie est ouverte.

L'université de Bourgogne au XX^e siècle

- 1909 : la nouvelle faculté des lettres s'élève à la place de l'ancienne Maison du Singe. L'ancien séminaire (ex-dortoir de l'abbaye Saint-Bénigne) est désaffecté et transformé en cité universitaire ;
- 1945 : on projette de supprimer l'université de Dijon et d'envoyer les 950 étudiants à Paris, à Lyon ou à Besançon. Le projet n'aboutit pas ;
- 1946 : M. Bouchard prend la direction du Rectorat. Il choisit la pente de la colline de Montmusard pour bâtir la nouvelle université ;
- 6 janvier 1953 : on creuse les fondations de la future Faculté des Sciences (inaugurée le 12 octobre 1957) ;
- 9 septembre 1959 : ouverture des premiers pavillons Bossuet et Lamartine qui logent les étudiants ;
- 6 octobre 1962 : la bibliothèque universitaire, la faculté de droit et la chaufferie sont inaugurées ;
- 23 septembre 1965 : un décret publié au Journal Officiel transforme l'école de médecine et de pharmacie en faculté de médecine et de pharmacie ;
- 9 octobre 1965 : la faculté des lettres est inaugurée ;
- 1968 : l'IUT, la faculté de médecine et de pharmacie rejoignent l'Hôpital du Bocage ouvert en 1962 ;
- 26 juin 1997 : l'amphithéâtre Galilée, le pôle d'économie et de gestion, et la Maison de l'université sont inaugurés ;
- 2003 : le pôle AAFE - Acquisition, Apprentissage, Formation, Education ;
- 2005 : la Maison de l'Etudiant.



La faculté des lettres de 1965



L'ancienne Université de Dijon, rue Chabot Charny

L'Université, en chiffres

Logement, restauration : L'université met à disposition de ses étudiants, avec le CROUS, 4 100 places de logements, trois restaurants universitaires et cinq cafétérias réparties sur le campus.

Vie étudiante : 140 associations étudiantes animent le campus et 235 événements culturels sont proposés au centre culturel. L'Atheneum, à proximité de la bibliothèque universitaire Droit-Lettres propose régulièrement des concerts et spectacles dans sa salle ou sur son parvis. Radio Dijon Campus, une des plus anciennes radios étudiantes de France (elle émet depuis 1982), s'y est installée.

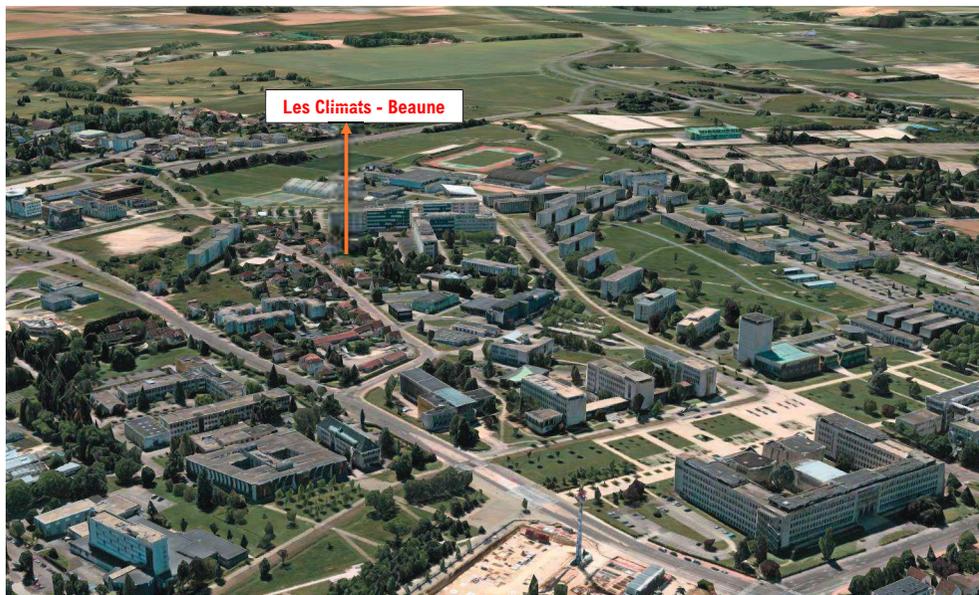
Sport : 50 disciplines sportives sont proposées aux étudiants par l'intermédiaire du SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives). Plusieurs équipements sportifs sont à ce titre directement disponibles sur le campus, autour de la Maison des sports, à proximité de l'arrêt de tramway « Université » :

- terrains de beach-volley, de football, de rugby, de baseball ;
- stade d'athlétisme Colette Besson ;
- un gymnase ;
- salle de danse/salle de combat ;
- salle de musculation.

Santé : Le service de médecine préventive accueille les étudiants sur le campus pour des questions médicales, et une mission handicap accompagne 594 étudiants.



Carte schématique du Campus



Vue aérienne du CAMPUS



L'arrivée du tramway au Campus

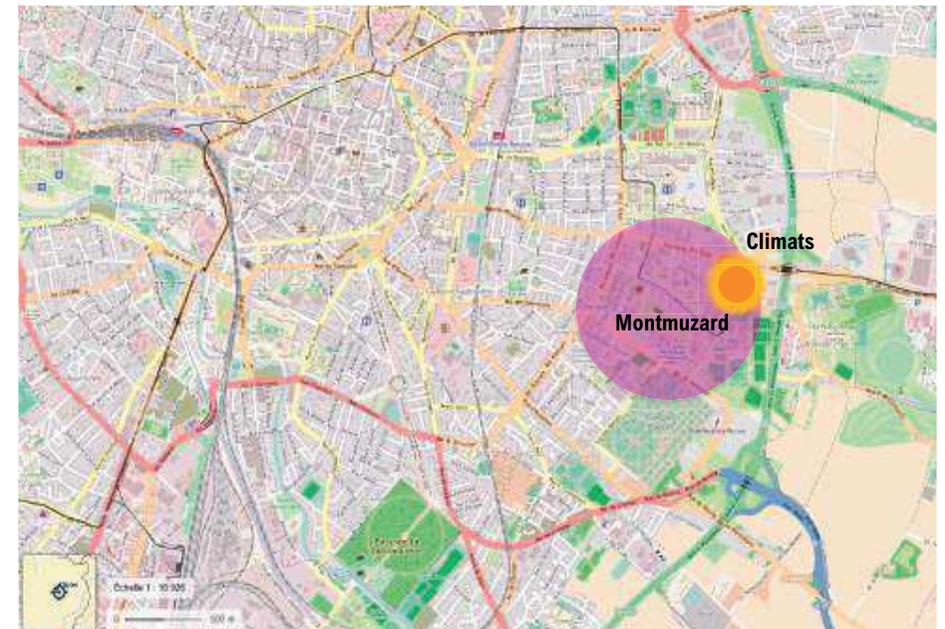
Décryptage du quartier Université Montmuzard / CAMPUS

Le quartier Université Montmuzard, délimité par la place du 30 octobre 1870, la rocade, la rue d'Auxonne et l'avenue Raymond-Poincaré, connaît deux grandes phases d'expansion : une première au 19^e siècle avec l'installation du chemin de fer et des entreprises industrielles, une seconde à partir des années 1950 avec la création du campus universitaire et de l'hôpital.

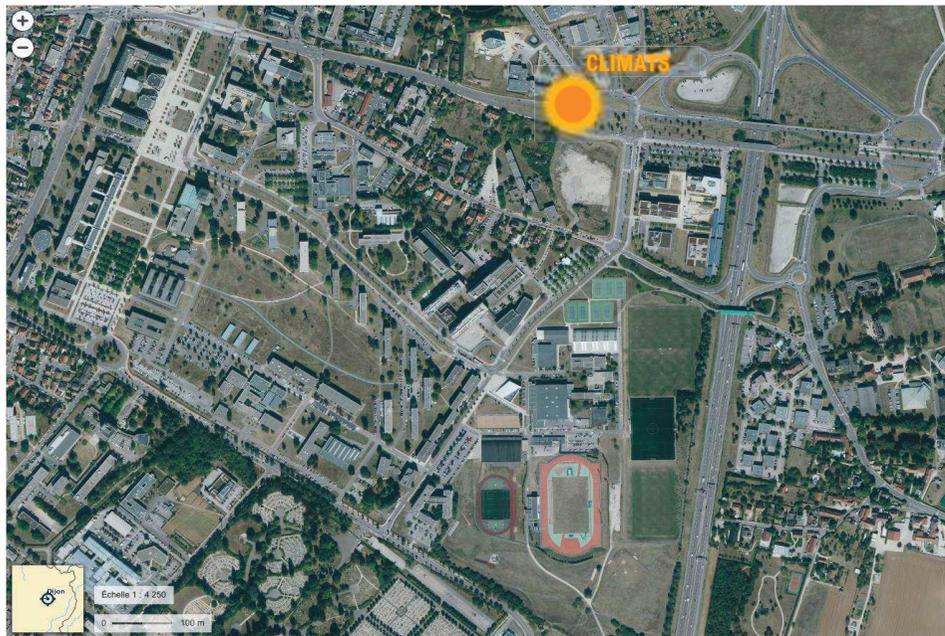
Jusqu'à la fin du 18^e siècle, cette partie est de la ville présente un paysage rural traversé par plusieurs sources. Aux pieds des remparts de la cité, les allées de la Retraite constituent une promenade pour les Dijonnais (actuel boulevard Voltaire, à l'ouest de Montmuzard). Ces éléments côtoient le château de Montmuzard et deux fermes qui se partagent l'essentiel des terrains du quartier.

Le 19^e siècle est propice à l'installation d'industries, comme la manufacture des tabacs ou l'usine Terrot (boulevard Voltaire), favorisée par l'ouverture de la gare Porte-Neuve en 1872. Celle-ci relie dans un premier temps Dijon à Langres, avant d'être dédiée au trafic des marchandises et des colis. S'ensuivent la création de l'école Voltaire et de maisons ouvrières et résidentielles.

Dans l'entre-deux-guerres sont construits l'hôpital militaire Hyacinthe-Vincent et le parc municipal des sports. La Seconde Guerre mondiale entraîne une crise du logement qui incite la ville à réaliser deux programmes d'habitations bon marché au sein des îlots Mirande et Montmuzard. Dans les années 1950-1970, deux grands projets d'aménagement, le campus universitaire et l'hôpital du Bocage, complètent la structuration du quartier, avec la construction dans leur sillage de zones pavillonnaires. Depuis les années 2000, le quartier connaît une nouvelle mutation. La concentration des services hospitaliers au CHU François Mitterrand, l'aménagement d'une ligne de tramway, la création d'une piscine olympique ou encore l'installation de nouvelles écoles d'études supérieures, confèrent à ce quartier un caractère dynamique et le statut de premier employeur de la Bourgogne.



Localisation à Dijon



Vue aérienne du Campus



Aménagement de l'Esplanade 2016



REPERES AU SEIN DU CAMPUS ET DU SITE « CLIMATS »

Montmuzard - le mont des muses

Dans les années 1950, du fait du nombre grandissant d'étudiants, le transfert de l'Université de Dijon de ses anciens locaux, situés en centre-ville, vers le site de Montmuzard, d'une superficie de 150 hectares, situé en périphérie et destiné à accueillir le nouveau campus, est devenu nécessaire. La création des nouveaux équipements va s'échelonner sur près de vingt ans, entre 1957 et 1974. Il est important de noter, s'agissant de l'expérience dijonnaise, qu'elle repose largement sur les volontés conjuguées de deux hommes : le recteur Marcel Bouchard et l'architecte Roger Barade (1908-1987). Le recteur, influencé par le mythe des campus américains, ambitionne une plate-forme réunissant laboratoires, salles de classe, réfectoires, bibliothèques et résidences. Quant au bâtisseur, également architecte départemental de la Côte d'Or, il réalise la quasi-totalité des équipements présents sur le campus : toutes les facultés, les instituts, les résidences, bibliothèques et restaurants, mais aussi l'hôpital et les salles de sport. À l'origine, les zones dévolues à l'enseignement sont séparées des « bâtiments de service » : résidences, restaurants et salle de sport sont relégués au fond du campus.

À l'occasion des appels d'offres pour la construction, le candidat retenu propose, pour une augmentation de 2% du prix, de remplacer le béton brut par du béton coulé dans des banches constituées de part et d'autre de plaques de pierres dures du Châtillonnais. Cette innovation a permis au bâtiment de résister à l'épreuve du temps de façon remarquable. Le procédé séduit, et les matériaux seront réutilisés pour d'autres universités françaises. Fort de cette expérience, Barade construit en outre le centre universitaire de Metz entre 1964 et 1976. Depuis que Roger Barade, l'architecte départemental de la Côte-d'Or, a construit de 1957 à 1974 les principaux bâtiments des facultés, la pierre de Bourgogne est devenue le matériau de référence du campus.

Le campus de Montmuzard se signale notamment par la recherche d'une monumentalité nettement affirmée, en particulier pour les bâtiments des facultés donnant sur le boulevard extérieur, empreinte d'un classicisme qui perpétue en plein cœur des Trente Glorieuses certaines formules des années 1930. Une tendance similaire se retrouve dans le programme iconographique d'origine, avec les grandes statues d'Hubert Yencesse destinées à la façade de la Faculté des sciences : l'Enseignement et la Recherche.

Avec sa situation excentrée, son mélange de modernité et de classicisme, sa vaste gamme typologique d'équipements, Montmuzard peut apparaître comme une réalisation emblématique des campus français des années 1950-1960.

En 1968, la faculté de pharmacie et médecine est édifée au nord, proche du nouvel hôpital, scindant en deux ensembles le campus.



Les débuts du Campus dans les années 1950



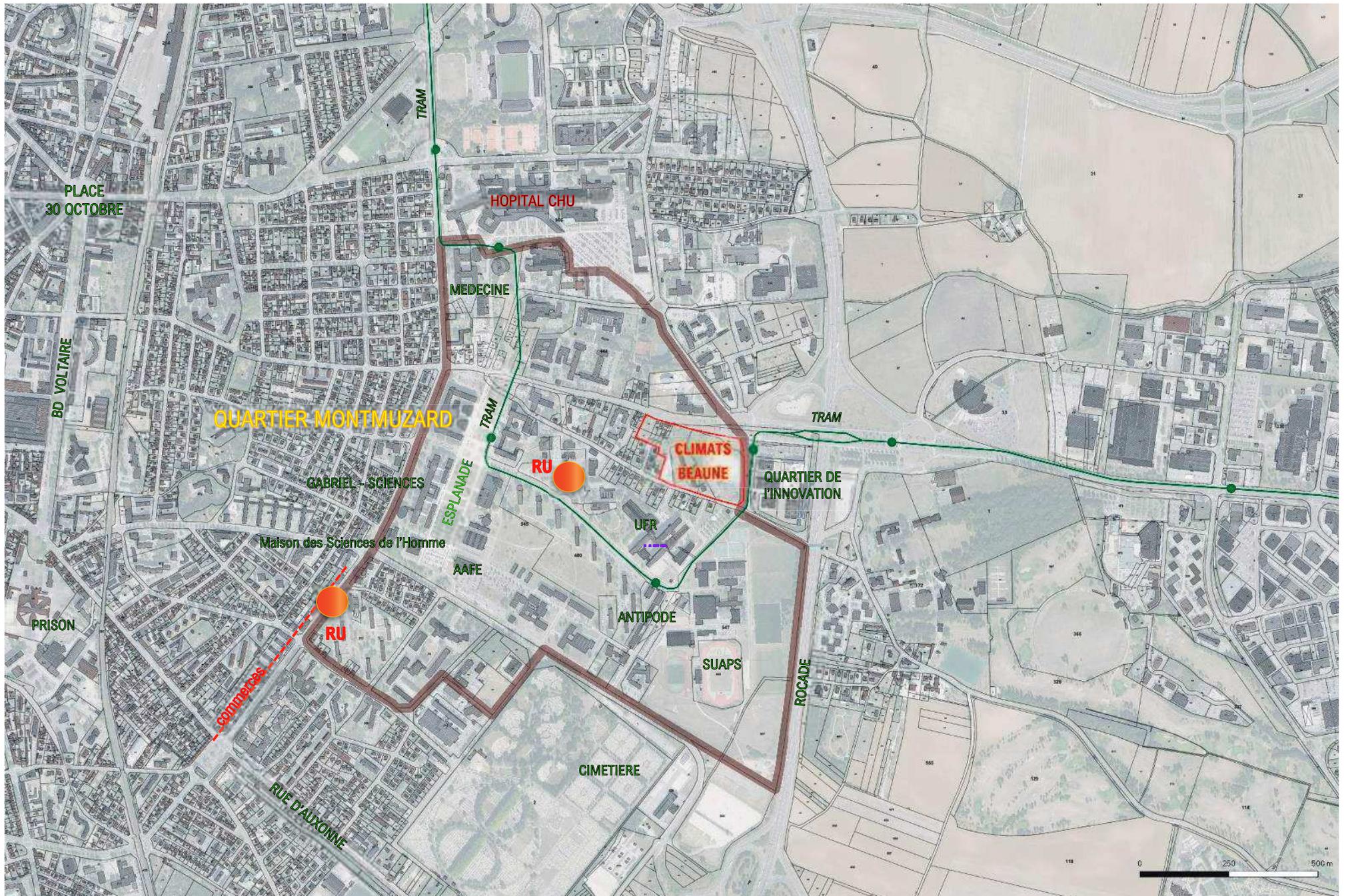
Le restaurant universitaire Montmuzard, le plus grand RU de France



Résidences étudiantes Lamartine, Bossuet, Buffon



Le bâtiment Gabriel - Sciences et lettres



PRINCIPAUX REPERES DU QUARTIER MONTMUZARD ET DU CAMPUS

Le schéma directeur de l'université de Dijon dessiné par Rémy Zaugg

Après une longue période de marasme et d'abandon qui a affecté la plupart des campus, les instances universitaires bourguignonnes ont commandé une étude visant à repenser de façon approfondie à l'avenir du site, en réfléchissant à son extension et à une meilleure intégration dans la ville.

Ainsi, en 1989, l'Université de Bourgogne fait appel à l'artiste conceptuel suisse Rémy Zaugg pour concevoir un projet de développement global. En 1990, Jacques Herzog, Pierre de Meuron et Rémy Zaugg étaient appelés à établir un schéma directeur pour densifier le campus Montmuzard de l'université de Bourgogne à Dijon. Dans ce contexte vont surgir, entre autres bâtiments, la résidence universitaire Antipodes par les architectes bâlois, la Maison de l'université de Patrick Berger et Jacques Anziutti, puis la Maison des sciences de l'homme, conçue par l'architecte Nicolas C. Guillot, qui se positionnera à l'entrée principale du campus, tournée vers le centre-ville.

Pour comprendre la nouvelle stratégie, il est nécessaire d'expliquer le plan urbanistique qui a guidé le réaménagement du campus. Ce programme, intitulé "U2000", avait pour objectif de distinguer les zones constructibles des espaces verts à créer ou à entretenir. Il a apporté au campus universitaire son statut de véritable quartier urbain, confirmé aujourd'hui par le passage du tram. En plus de séparer les espaces, ce schéma a défini un axe est-ouest qui change de l'axe initial nord-sud, parallèle au boulevard Gabriel et qui était tourné vers la ville.

2016 - Rénovation du campus : un deuxième schéma directeur Grand Campus

L'opération du Grand Campus s'appuie sur la concentration, en un unique site géographique de 150 hectares, de plus de 90% du potentiel de recherche et d'enseignement supérieur de Bourgogne. Cet espace de collaboration et d'émulation est porté par des représentants de l'ensemble des acteurs d'enseignement supérieur et de recherche du campus Montmuzard de Dijon.

Le projet des agences Ilex et réGeneration, lauréates du concours de 2013, s'articule autour d'un vaste espace, l'esplanade Erasme, avec la volonté d'ouverture du campus sur la ville. S'appuyant sur la plaine centrale, il déborde ensuite sur l'ensemble d'espaces du campus, en les fédérant pour constituer un vaste parc. L'importante mobilité à l'intérieur du campus, la volonté de valoriser les œuvres d'art ou de constituer un grand parcours sportif sont intégrés dans le projet.

L'image globale cohérente qui a été apportée, conjuguée au traitement soigné des entrées et des continuités, finissent de remettre en lien le campus avec la ville.

Architecture



Pôle AAFE
Emmanuelle et Laurent Beaudouin 1998



Maison de l'université –
Patrick Berger et Jacques Anziutti 1997



Maison des sciences de l'homme
Nicolas Guillot 2011

Le 1% artistique

Le patrimoine artistique contemporain de l'université est composé aussi bien d'œuvres monumentales que d'œuvres plus discrètes dans le paysage du campus, qui se fondent dans l'architecture globale du campus. C'est sous l'impulsion du 1 % artistique que ce patrimoine sera révélé au public universitaire.

Pour rappel, dès 1936, un projet de loi est établi en faveur des artistes plasticiens, qui font face à un manque de commandes publiques. Il est déclaré que chaque construction mise en œuvre par l'État verra 1 % de son budget initial alloué à la création d'œuvres sculpturales, visant à élever l'intérêt esthétique de l'édifice. L'université étant un service public, elle pouvait dès lors être concernée. Ce n'est cependant qu'en 1951, puis 1975, qu'un cadre est défini pour cette loi. En premier lieu, c'est l'architecte qui choisit les artistes, le projet retenu étant proposé au conseiller artistique régional ou à la commission nationale du 1 %. De nouvelles procédures voient le jour en 1981 en ce qui concerne la commande publique, alourdissant les contraintes financières.

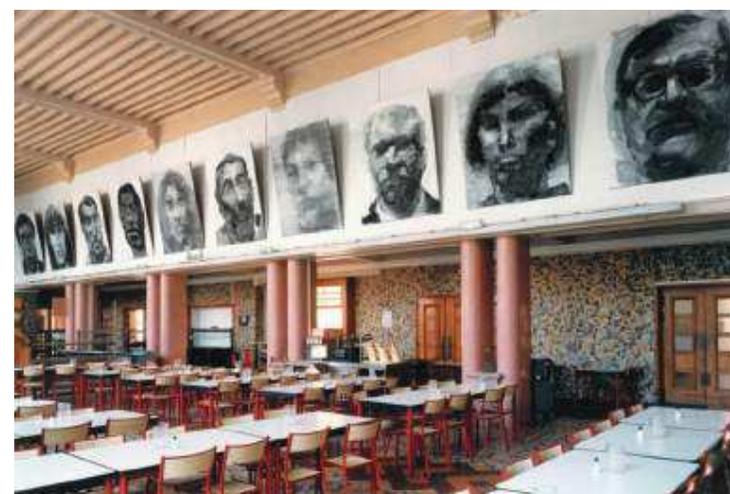
Les premiers bâtiments de l'université de Bourgogne, créés dans les années 1960, s'accompagnent de sculptures néo-classiques, comme les allégories de L'Enseignement et de La Recherche, d'Hubert Yencesse, et situées devant la faculté des Sciences, bâtiment Gabriel. C'est cependant par l'action de Serge Lemoine, alors conseiller artistique pour la DRAC de Bourgogne, que le campus va se doter d'œuvres d'art plus contemporaines, dont voici quelques exemples.



Liquid Knowledge, de Haegue Yang, 2013, Maison des sciences de l'Homme



Robot, Karel Appel, 1976 – amphithéâtre Galilée



Yan Pei Ming, 1992 – Restaurant du Site CROUS Maret

La mobilité

À partir de 2012 et de l'arrivée du tramway sur le campus, un vaste chantier de rénovation s'étalant sur plusieurs années est lancé, axé sur la mobilité et le lien avec la ville. L'objectif est qu'à travers le réaménagement de l'espace public soient favorisés la vie étudiante, le développement durable, l'accès aux personnes à mobilité réduite, etc. Le chantier permettra la création d'espaces de convivialité et une véritable cohérence de l'ensemble.

Dans le cadre du nouveau plan de déplacement du campus, des chemins piétonniers et des pistes cyclables devaient être aménagés et mis en valeur, reliant l'ensemble des lieux de vie étudiante : des espaces de convivialité de l'esplanade Erasme, aux espaces sportifs et la salle Multiplex, en passant par la Maison de l'étudiant, l'Athénéum, les bâtiments d'enseignement, les logements étudiants, les restaurants universitaires et cafétérias et l'espace « prairie ». Les voiries et parking devaient, eux aussi, être restructurés, et leur emprise diminuée.

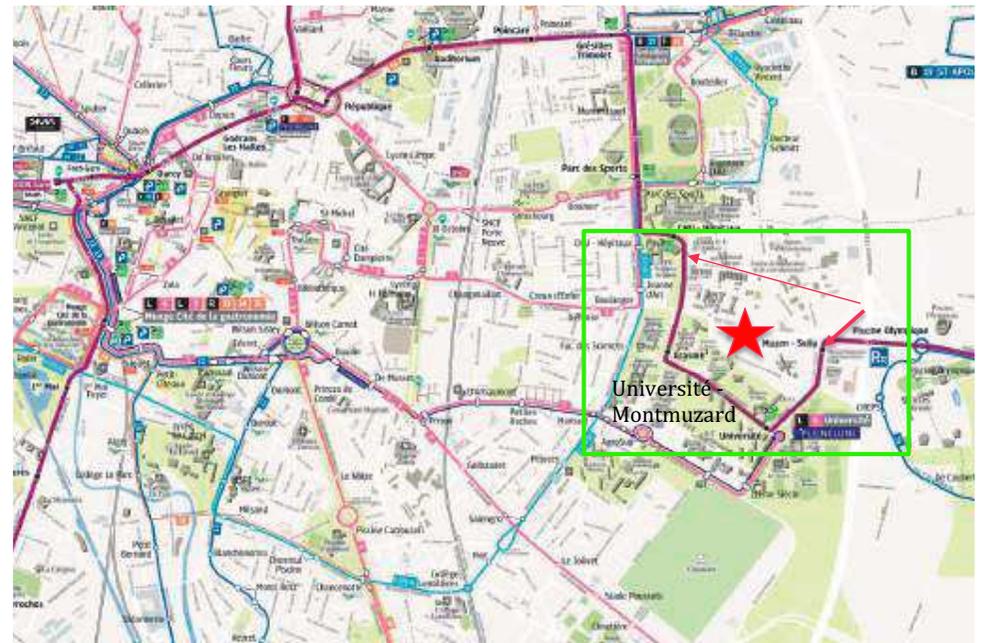
Isochrone – 5 minutes à pied



Distance parcourue à pied depuis le site en 5 minutes



Pendant le chantier de l'Esplanade 2014



Accessibilité en transports en commun

Énoncé du sujet

Proposer un projet dans le nouveau quartier durable du Campus de Montmuzard : les Climats

Contexte

- Depuis plus d'une décennie, du fait de son attractivité croissante, Dijon connaît l'installation de nouvelles écoles sur son territoire ainsi que le développement et la diversification de l'offre de formation d'écoles « traditionnelles ». Cela génère un besoin croissant de logements pour accueillir les étudiants. Il est ainsi estimé un besoin d'environ 350 à 400 logements de 18 à 20 m² dotées, chacune, de SdB et kitchenette.

Afin d'accompagner au mieux les étudiants dans le processus de diplomation et d'assurer leur réussite universitaire (qui dépend, entre autres, des conditions matérielles de leur vie d'étudiants), il s'agit de répondre à cette demande de façon structurée et par un effort collectif de tous les acteurs publics (voir l'extrait en annexe sur l'évaluation socio-économique des opérations immobilières du Ministère de l'enseignement supérieur).

Par ailleurs, les étudiants et les habitants du Campus et du quartier Montmuzard plébiscitent un environnement qualitatif, avec davantage de parcs et d'espaces naturels aménagés en jardins potagers, parcours sportifs, lieux de détente et de contemplation, enclos pour les enfants. Au regard de la nécessaire adaptation au réchauffement climatique, ces poumons verts dans la ville sont prévus pour protéger les habitants des zones urbaines.

NB : Les données ci-dessus ont été modifiées pour faciliter la présente épreuve, ce qui fait foi figure dans la présente note.

Objectifs du projet

Le projet visera à satisfaire plus globalement les deux objectifs complémentaires suivants :

- Répondre au besoin en logements étudiants à proximité immédiate du campus existant et l'appuyer avec une offre de restauration et de services proportionnelle.**

Il s'agit d'éviter de disperser sur tout le territoire urbain la population étudiante, utilisatrice des écoles concentrées sur le campus. Au contraire, il s'agit de concentrer cette population, autant que possible, sur le Campus pour faciliter l'apport d'autres services aux étudiants : la restauration, le sport, la culture, la vie sociale (services assurés par les CROUS) ; les conditions de mobilité des étudiants par la réduction du temps de déplacement ; une émulation et une dynamique spécifique à la concentration de la population d'étudiants et d'étudiants-chercheurs.

- Répondre aux exigences d'aménagement durable de la Métropole de Dijon telle qu'exprimée dans le cadre du PLUiHD : il prévoit de saisir toute opportunité d'aménager dans chaque quartier des espaces naturels sous forme de poumons verts, qui ont pour vocation de répondre à des besoins multiples : agriculture urbaine, gestion des eaux pluviales, lutte contre les îlots de chaleur, captage des polluants, écran acoustique, etc.**

Le site du projet

Sur le site du Campus de Dijon, à l'est du campus universitaire et jouxtant la résidence Beaune gérée par le CROUS, il existe une zone en friche constructible d'une surface de 45 000 m².

Ce terrain a vocation à accueillir un nouveau quartier universitaire avec un fort caractère paysager et environnemental.



Le site du projet - vue aérienne



Le site du projet - plan cadastral

Programme

Il est demandé de concevoir un quartier universitaire durable, à rendre exemplaire par les traitements urbains, architecturaux et paysagers des espaces bâtis et des espaces publics, par une mixité fonctionnelle et sociale, par une densification importante et un traitement environnemental performant.

L'opération « Climats », prévue sur le foncier de l'Etat, consiste en la construction d'une nouvelle résidence de 350 à 400 logements dans le cadre d'un campus clos et sécurisé, incluant les résidences Beaune et Bourgogne réhabilitées, ainsi qu'un restaurant universitaire (RU) d'une capacité de 500 couverts en deux services. Ce campus résidentiel offrirait des services qualitatifs aux étudiants, un service de veille et une laverie, ainsi que d'autres fonctions complémentaires, qui peuvent faire l'objet de propositions par les candidats.

Le nouveau quartier intégrera un « poumon vert » défini par des espaces naturels aménagés dont les fonctions seront à déterminer et à expliciter par le candidat. Il s'agira également de créer, à travers ces espaces, des voies et liaisons douces, reliant les arrêts du tramway (côté est), le site et les autres points stratégiques (Campus au sud, quartier de l'Hôpital au nord, etc.).

Compte-tenu du caractère traversant et des contraintes du parcellaire (présence de la barre Beaune/Bourgogne), il est demandé de :

- préserver des vues ou créer des zones de transparences dans le bâti à construire, pour profiter du cadre environnant qualitatif et éviter l'impression de « forteresse » recluses ;
- proposer un nombre maîtrisé d'entrées sur le site, pour faciliter l'accès depuis le Campus universitaire au sud, l'arrêt du tramway à l'est ou la rue Sully au nord (accès carrossables également) ;
- requalifier le terrain environnant du bâti dans le sens de l'adaptation au changement climatique notamment par le traitement durable du parking existant ;
- tisser des liens matérialisés et visuels avec la partie du Campus au sud du site concerné par le sujet, afin de répondre à l'enjeu de continuité urbaine et fonctionnelle (il s'agira de représenter sur les planches ces aménagements) ;
- trouver des emplacements potentiels d'œuvres d'art, notamment monumentales (sculptures ou fresques) – avec pour objectif 1% du montant estimé de l'opération (« 1% Art ») ;
- définir les principaux axes d'aménagement pour un parc de quartier : réduction de l'artificialisation des sols, désimperméabilisation du sol, dispositifs d'adaptation au changement climatique : végétalisation et plantations massives, dispositifs de gestion, voire de récupération de l'eau au niveau du terrain, aménagement paysagers qualitatifs ;
- concevoir les espaces extérieurs par l'articulation des lieux communs ou de passage et lieux privés ou semi-privés. Un lien concret la trame verte et bleue, déclinée par le PLUiHD, doit être matérialisé sur la proposition, par le maillage avec les aménagements végétalisés des quartiers environnants. La liaison avec le nord du quartier Montmuzard doit être matérialisée et détaillée dans la plan 1 : 1 000ème ;
- proposer une fonction supplémentaire pour le parc qui pourrait le transformer en équipement à rayonnement métropolitain.

En terme de fonctions, il est demandé de répondre de façon plus précise aux besoins suivants :

A. Les résidences (logements) étudiants : un total de de 350 à 400 logements (chiffage indicatif) soit environ 10 000 m² - en résidence surveillée et fermée aux accès externes.

Le projet comprendra :

- les logements par typologie :
 - studios ou « studettes » (espace unique comprenant kitchenette et salle de bain, séjour, espace de travail, espace pour dormir ;
 - T1 : une chambre à coucher séparée du séjour, kitchenette et salle de bain),
- un hall d'accueil comprenant une loge, des sanitaires et une salle d'attente, sera prévu dans une des résidences, pour l'ensemble du site et une signalétique adaptée sera proposée ;
- des espaces de laverie et bricolage en sous-sol, ainsi que des espaces pour les agents techniques de maintenance ;
- les toitures seront conçues pour permettre la production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, solaire thermique, etc.) et des dispositifs de récupérations d'eau pour l'utilisation sanitaire seront prévus ; le cas échéant, des toitures végétalisées seront possibles, pour lesquelles il est nécessaire d'expliquer le mode constructif ;
- des croquis et des plans de détail devront faire comprendre l'aménagement intérieur d'espaces communs qualitatifs pour : coworking, sport, événements ponctuels de petite ampleur (fêtes anniversaires, ateliers divers, « forums » etc.)

B. Le restaurant universitaire (RU) - environ 1 500 m² - comprendra :

- une cuisine qui produira 500 repas chauds pour le midi et le soir et 600 repas froids pour deux cafétérias se trouvant sur le Campus ;
- une salle de repas de 250 couverts (fonctionnement 2 X 250 couverts) ;
- un espace pour le café de 50 places assises et 20 places debout ;
- un hall d'accueil avec sanitaires, espaces d'attente (fil d'attente) et caisses ;
- une terrasse aménagée adjacente au RU ;
- un unique accès depuis la voirie, pour pouvoir respecter les contraintes sanitaires d'accès des étudiants au restaurant.

C. Les micro-polarités (200 m² chacune) :

Les micro-polarités seront des points de commerces et de services pour les étudiants mais également pour les habitants du quartier ; elles doivent mailler le territoire du Campus. Ainsi, un point se trouvera dans l'enceinte du site Climats. Les fonctions demandées sont : épicerie, pharmacie et services postaux. Des fonctions supplémentaires peuvent être proposées et explicitées par les candidats.

Les candidats pourront, le cas échéant, faire des observations sur la faisabilité de ce programme et faire des contre-propositions sur des points particuliers en les explicitant, sachant que le contexte et les données présentées ne peuvent être remis en cause.

Synthèse de la programmation

| Objet | Surfaces en m ² |
|---------------------|---------------------------------|
| Périmètre d'étude | 4,5 ha |
| Logements étudiants | 10 000 m ² SDP |
| RU | 1 500 m ² SDP |
| Micro-polarité | 200 m ² SDP chacune |
| ESPACES PUBLICS | À définir en fonction du projet |

SDP = Surface de planchers

Le rendu

Le rendu comprendra obligatoirement :

- **un schéma directeur exprimant les principes d'aménagement à l'échelle métropolitaine 1:5 000.**

A l'échelle de l'ensemble du Campus Montmuzard, il s'agira d'esquisser un schéma directeur qui précisera :

- ✓ la trame verte et bleue, déclinée selon le PLUiHD et enrichie par la proposition sur le quartier ;
- ✓ les pistes cyclables autour et dans le Campus ;
- ✓ les liens piétonniers entre les différents objectifs et les transports en commun (arrêts TC) ;
- ✓ les zones ou les bâtiments du Campus qui pourront recevoir une densification des zones de résidence, par des extensions/surélévations ;
- ✓ l'emplacement des micro-polarités - sur certaines zones périphériques qui ne doivent pas entrer en concurrence avec les polarités déjà existantes - ;

Toute autre proposition que le candidat souhaiterait faire en complément des points relevés dans cette programmation.

Le cas échéant, le candidat pourra compléter ces informations en fonction de ce qui lui semblera pertinent d'indiquer sur le schéma directeur.

- **un plan masse exprimant les principes d'aménagement à l'échelle 1:1000 qui indiquera, sur l'ensemble du périmètre opérationnel, l'implantation des différentes constructions répondant à la programmation ainsi que les aménagements des espaces extérieurs et publics du nouveau quartier, les**

voiries et les éléments naturels du nouveau quartier. Les grandes orientations du projet, en lien avec le schéma directeur au 1:5 000, et les axes de composition et de fonctionnement urbain du nouveau quartier doivent ressortir clairement ;

- **deux coupes perpendiculaires à l'échelle 1:500**, choisies par le candidat de façon à rendre compte en mode clair et compréhensible de la composition d'ensemble. Les traits de coupes seront indiqués sur le plan.
- **plusieurs croquis pour présenter des principes, des volumétries ou des détails ou ambiances du projet.** Ils pourront plus particulièrement permettre d'illustrer la relation entre résidences, restaurant universitaire, les bâtiments « Beaine » et « Bourgogne » et les espaces extérieurs aménagés.

Un croquis en particulier décrira l'aménagement prévu à l'accès sud du site, depuis la rue du Recteur Bouchard, en lien avec le nord du Campus (UFR).

Informations sur la résidence Beaune/Bourgogne - la contrainte

La cité Beaune/Bourgogne, comptant 342 chambres, regroupe : la résidence Beaune, d'une surface d'environ 5 300 m², construite dans les années 1970 et partiellement restructurée dans les années 1990 ; la résidence Bourgogne (900 m²) construite dans les années 1990 ; deux logements de fonction et une « salle événementielle » dite La Rotonde. L'ensemble des bâtiments ne répond plus aux exigences techniques, réglementaires et fonctionnelles.

Cette résidence connaît un important défaut d'attractivité et un faible taux de remplissage : 63 % en 2022 quand la moyenne dijonnaise se situe à 82%.

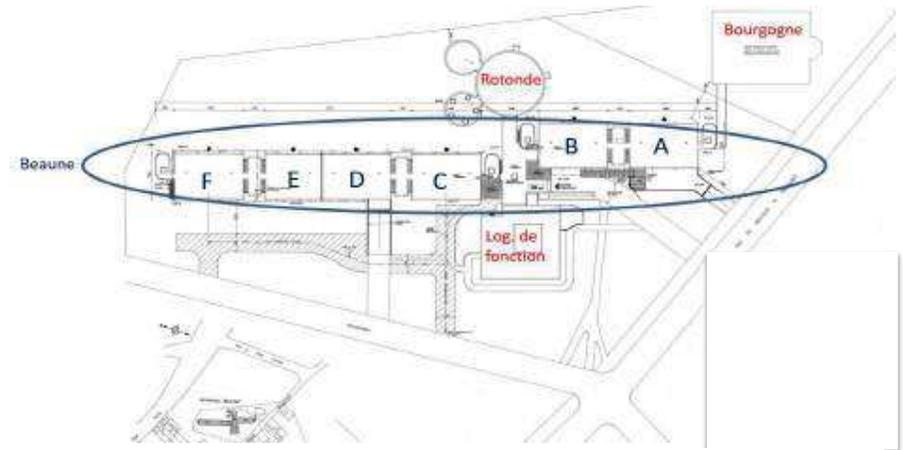


La barre « Beaune » avec la salle événementielle la Rotonde

La dégradation accentuée du bâtiment et le besoin de rénovation énergétique conduisent à la mise en place d'un projet de restructuration et de rénovation énergétique. Les chambres seront transformées en studette de 18 m², ce qui entraînera une perte de 50 % de sa capacité d'accueil. A terme, la barre sera composée de 200 logements (avec « Bourgogne »). La construction des logements neufs viendra, en partie, compenser cette perte.

La politique nationale de gestion des logements étudiants ne favorise pas la démolition/reconstruction. Ainsi, aucun scénario de démolition de la barre « Beaune » et de son satellite « Bourgogne » n'a été retenu.

Bien que très présente sur le site, la barre « Beaune/Bourgogne » ne fait pas partie du projet. Il sera uniquement tenu compte de sa présence et de ses besoins en matière d'espaces environnant.



La cité « Beaune/Bourgogne »

Echelles urbaines et enjeux d'aménagement

Ce nouveau quartier aura un impact important à l'**échelle locale**, celle du quartier Montmuzard, où il devra faire le lien entre les différents quartiers (l'hôpital au nord, le campus au sud, les habitations à l'ouest et le quartier de l'innovation et le tramway à l'est) et dans une moindre mesure, à l'**échelle métropolitaine** car il constituera un nouveau point d'entrée sur le Campus depuis le quartier de l'hôpital (par le nord) et il structurera le front de la rue Sully, axe de circulation rapide encore insuffisamment structuré.

Synthèse d'enjeux territoriaux suivante :

- **traduire les deux échelles** qui se croisent au sein du quartier : échelle métropolitaine et locale ;
- **créer un quartier autonome et diversifié, en évitant l'effet dortoir** ; aménagements paysagers et opérationnels ;
- **organiser et sécuriser les flux d'entrées sur le site (à préciser)** en favorisant les TC et les modes de déplacement doux ; améliorer la mobilité des habitants et promouvoir la marche et le vélo ;
- **ouvrir de nouvelles voies piétonnes capables** de remailler le secteur et d'améliorer la circulation des usagers vers le tramway et les petites polarités ; **recréer des liens** entre les différents tissus urbains environnants ;
- **créer un espace public fédérateur et confortable, favorisant le lien social** et développant une offre d'usage qualitative, organisée en lien avec le nord du campus et l'UFR et le sud du quartier de l'Hôpital ;
- **offrir aux habitants et usagers du site un cadre de vie agréable** en prévoyant les dispositifs nécessaires pour **lutter contre les îlots de chaleur** ;
- **apporter une mixité sociale, fonctionnelle et urbaine** par la densification résidentielle et le restaurant universitaire ainsi que pas les polarités à développer.